

9-10 EDOUARD VII, A. 1910

cette enquête ne se termine pas avant qu'ils aient eu toute facilité de laver leur nom—et ils croient pouvoir le faire—de tout soupçon de malversation ou d'incompétence.

Le PRÉSIDENT.—Je crois qu'il est juste que les ingénieurs soient représentés et qu'il y ait une enquête des plus complètes.

M. MACDONALD.—Je proposerais que les ingénieurs reçoivent la permission de comparaître devant le comité par l'intermédiaire de M. Moss comme leur avocat.

Le PRÉSIDENT.—La proposition est-elle adoptée?

La proposition est déclarée adoptée.

Le PRÉSIDENT.—M. Lumsden, persistez-vous dans votre volonté de ne pas être représenté par un avocat?

M. LUMSDEN.—Oui

M. MACDONALD.—Je suppose, M. Lumsden, que vous êtes prêt à vous consulter avec M. Chrysler et à lui donner tous les renseignements qui peuvent l'aider dans l'accomplissement de son travail?

M. LUMSDEN.—Bien, je crois que mon intérêt ne va pas au delà de mes propres déclarations.

M. MACDONALD.—Il est important que le comité ait le bénéfice de tous les renseignements possibles; et comme M. Chrysler a été nommé avocat pour représenter le public, ce serait le désir du comité que vous vous mettiez en rapport avec lui.

M. LUMSDEN.—Oui.

Le PRÉSIDENT.—Et que vous lui donniez tous les renseignements possibles.

M. MACDONALD.—Et que vous vous mettiez aussi en rapport avec M. Smith, si c'est nécessaire, de manière à ce que nous ayons devant nous des renseignements complets. Il est compris, naturellement, M. Lumsden, que quand nous parlons du choix par vous d'un avocat, le comité est d'opinion qu'il devrait payer cet avocat.

M. LUMSDEN.—Oh, oui.

M. MACDONALD.—Si c'est nécessaire; vous comprenez cela?

Le PRÉSIDENT.—Je suppose que la Commission du chemin de fer Transcontinental sera disposée à fournir tous les renseignements possibles à M. Chrysler, s'il a besoin de renseignements. Puisque M. Chrysler va se charger de la cause, il a besoin d'être aussi renseigné que possible. Il pourra en conséquence se mettre en rapport avec M. Smith, l'avocat de la Commission, et avec M. Lumsden. Il faut qu'il connaisse la cause avant de commencer l'enquête. Quel est, maintenant, le bon plaisir du comité?

M. MACDONALD.—Je vois M. Chrysler ici. Peut-être est-il prêt à dire ce qu'il peut faire.

M. CHRYSLER.—Quant au temps, monsieur?

Le PRÉSIDENT.—Oui.

M. CHRYSLER.—Bien, toute la question est certainement très nouvelle pour moi. Je ne sais même pas quels sont les faits qui ont été placés devant le comité aux séances précédentes. J'aimerais à avoir le temps de prendre connaissance de cela et d'étudier la question avec M. Lumsden et quelques-uns des autres messieurs qui la possèdent à fond. Je crois que je serais prêt à commencer jeudi; il faut une journée ou deux.

M. CLARKE.—Je crois certainement que M. Chrysler aurait besoin de ce temps pour se préparer.

Le PRÉSIDENT.—Nous avons droit de siéger l'après-midi. Si le matin ne vous convient pas, nous pourrions siéger jeudi après-midi. Le comité peut se réunir pendant les séances du Parlement.

M. CHRYSLER.—Je comprends que plusieurs des ingénieurs sont ici. Je ne savais pas qu'ils seraient présents ce matin; mais comme ils sont en ville, nous ne perdrons pas de temps à nous assurer de leur présence. Je crois maintenant que nous pourrions commencer l'enquête immédiatement, en y consacrant le temps que le comité pourra y consacrer.